

AUBERGE DES VOISINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

21 juillet 2016

Grand-Saconnex

Présents : Eddy Bagnoud ; Manuela Bourgeois-Vogel ; Olivia Boutay ; Patrick Bürri ; Reto Cadotsch ; Jean-Pierre Cêtre ; Marijo Glardon ; Zabo Hoffmann ; Kaspar Maurer ; Pierre Ogay ; Sandra Pires Gaspar Rivoalan ; Antonio Sanna ; Anne Peter ; Damayanthi Piyadigamage ; Christine Regard ; Cyril Royez ; Natacha Savadogo

Excusés : Violeta Djambazova ; Magid Fatallah ; Bertrand Schneider

Distribution : présents et excusés

Olivia Boutay ouvre la séance à 19h15 et souhaite la bienvenue aux participants de la première assemblée générale de l'Auberge des Voisins.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Présentation et approbation des statuts

Les statuts sont lus en assemblée. Des modifications sont apportées en cours de lecture.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents, avec les modifications apportées en assemblée.

3. Adhésion

Les personnes présentes, ainsi que M. Bertrand Schneider, Mme Violeta Djambazova et M. Magid Fatallah, excusés, sont admis en tant que membres de la coopérative.

4. Nomination du Conseil d'administration

Huit personnes se présentent au Conseil d'administration ; il s'agit des huit personnes actives dans le groupe de travail Auberge. Il s'agit de :

- Eddy BAGNOUD
- Olivia BOUTAY
- Jean-Pierre CÊTRE
- Violeta DJAMBAZOVA
- Marijo GLARDON
- Christine REGARD
- Cyril ROYEZ

- Natacha SAVADOGO

Marijo Glardon propose encore que Damayanthi PIYADIGAMAGE fasse partie du conseil d'administration, car elle s'intéresse au groupe Auberge.

Aucune autre candidature n'est proposée. L'assemblée élit ces neuf personnes à l'unanimité des membres présents

5. Nomination de la Présidente, de la Vice-Présidente et de la Trésorière

L'assemblée, à l'unanimité, nomme Mme Olivia Boutay présidente, Mme Christine Regard vice-présidente et Mme Natacha Savadogo trésorière pour une durée indéterminée.

6. Contrôleurs aux comptes

Olivia Boutay propose que cette fonction soit tenue par des membres pour les premiers exercices, qui auront des budgets très restreints. Au moment de la mise en exploitation de l'Auberge des Voisins dans les locaux de la coopérative Voisinage, le conseil d'administration proposera probablement un organe de contrôle externe. L'Assemblée pourra également le demander à tout moment si elle l'estime nécessaire.

Les personnes suivantes sont élues à l'unanimité des membres présents :

- **Contrôleuse 1 : Zabo Hoffmann**
- **Contrôleuse 2 : Anne Peter**
- **Suppléante : Sandra Pires Gaspar Rivoalan**

7. Part sociale et cotisation

La part sociale est proposée à 50.-

La cotisation annuelle est proposée à 30.-

Les montants de la part sociale et de la cotisation sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

8. Budget

Olivia Boutay présente le budget 2016, qui s'élève à 5'000.- de charges et 6'000.- de produits.

Le budget 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

9. Divers

Reto Cadotsch informe que le porteur de projet de la boulangerie dans le bâtiment de la Codha, M. Bretzel, a abandonné le projet car il a déjà beaucoup à faire dans sa nouvelle boulangerie à la Jonction. Un nouveau porteur de projet est intéressé, Kaspar Maurer peut organiser une rencontre avec le CA de l'Auberge si cela est souhaité.

La question se pose de la concurrence au sein du quartier : est-ce qu'une boulangerie en face de l'Auberge constitue une concurrence directe ou va plutôt amener du monde ? Kasapr Maurer est d'avis que la multiplication des commerces tend en général à amener du monde dans un quartier. Cyril Royez rappelle que ce quartier est très peu dense ; il va donc falloir chercher des complémentarités et ne pas faire la même chose que les voisins afin d'éviter une trop forte concurrence. Pierre Ogay pense qu'une offre multiple permet également aux gens de rester dans le quartier sans se lasser et devoir aller chercher plus loin autre chose.

L'assemblée est clôturée à 20h30 et est suivie d'un apéritif.